Retrouvez toute la vie de votre commune sur **www.puysaintandre.fr**

PUY SAINT ANDRÉ

Journal Municipal

N°36 - JANVIER 2019

Faire ensemble

Mairie de Puy Saint André - Chef Lieu - 05100
Tél. 04 92 20 24 26 - **Mail :** mairie.puysaintandre@wanadoo.fr

PSA EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi	9h / 12h
Mercredi	9h / 12h
Jeudi	9h / 12h

Contacts :
Tel : 04.92.20.24.26 - Fax : 04.92.21.11.51
E-mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr
www.puysaintandre.fr

Le Maire et son équipe vous rencontrent sur rendez-vous.

LES VOEUX DE LA BIBLIO

L'équipe de la bibliothèque municipale vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.
Nous vous accueillerons bientôt dans un lieu tout rénové !
Nous mettons en place un coin spécifique pour les livres, les revues et les DVD qui appartiennent à la bibliothèque et resteront en permanence disponibles. Ce coin sera enrichi régulièrement par les nouveaux romans parus et des revues que les bénévoles pourront se procurer directement en librairie grâce à un fond attribué par la Mairie.
N'hésitez pas à nous apporter les livres que vous avez aimés et que vous aimeriez faire partager.
La bibliothèque est un lieu de vie, de partage autour du livre et d'autres échanges passionnants, pour tous les âges.
Sa rénovation doit la rendre encore plus chaleureuse :
isolation thermique des murs et des fenêtres pour une ambiance chaleureuse, nouvelles couleurs, nouveaux éclairages, rénovation et création de mobilier dont des étagères, des coins lectures avec fauteuils et canapés, bacs à livres pour les petits et tapis au sol. Vous pouvez aussi venir simplement pour partager un moment avec les bénévoles autour d'un thé, d'un café,…
Une animation aura lieu le samedi 30 mars après-midi, dans le cadre de la nuit des chouettes et des hiboux, avec le concours de la LPO et des Frairies : conférence, atelier, balade nocturne et soupe.
Venez nombreux nous retrouver tous les lundis et mercredis de 17h à 18h30. Nous recrutons de nouveaux bénévoles, et de nouveaux lecteurs !
Alors, … à très bientôt !

Les bénévoles de la bibliothèque.

Consultez votre gazette en ligne
ou téléchargez-la
sur **www.puysaintandre.fr**
Vous y trouverez également
toutes les informations
de la commune et les événements.

LE PETIT ECHO DE LA FORÊT

Raymond Albertin, après 43 ans de service à l'Office National Des Forêts vient de prendre sa retraite.
Raymond a débuté sa carrière à Annot dans les Alpes de Hautes Provence avant de revenir à sa
demande dans son pays d'origine (Cervières) en tant que responsable des forêts de Puy Saint André, Puy Saint Pierre et Briancon, Il termine sa carriere au grade de Chef Technicien Forestier.
Passionné de ski nordique, de VTT, de pêche, il gère aussi son gite rural à Cervières. Gageons que Raymond ne va pas s'ennuyer !
Toute l'équipe municipale et la population de Puy-Saint-André te remercie, Raymond, pour ton travail et ton application pour le bien-être et le devenir de notre forêt. Une bonne retraite et à bientôt sur les sentiers de Puy-Saint-André.

Olivier REY

INFORMATION IMPORTANTE : TITRE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

La Communauté de Communes du Briançonnais a fixé, dans une délibération du conseil communautaire du 28/12/18, les modalités du versement aux communes de l'aide exceptionnelle versée par la Région pour l'année scolaire 2018-2019. Elle s'élève à :
50 € par élève titulaire d'un titre de transport 2018-2019 délivré par la Région PACA au tarif de 110 € / élève,
ou à 36,50 € / élève titulaire d'un titre de transport 2018/2019 délivré par la Région PACA au tarif de 80 €/élève.
Aucune remboursement ne sera versé aux familles qui ont bénéficié du tarif annuel à 10 €.
Pour en bénéficier, les familles doivent en faire la demande auprès de la Mairie en présentant le titre de transport des enfants concernés, un justificatif de paiement, et un RIB avant le 30/04/2019.

Journal Municipal Puy Saint André N°36 - JANVIER2019
Resp. de la Publication : P. LEROY - Comité de rédaction : toute l'équipe municipale & l'équipe administrative
Impression 250 ex. en Mairie

RENOVER ENSEMBLE NOTRE PATRIMOINE

La petite chapelle communale du Goutaud et le four à pain de Puy Chalvin ont besoin de restaurations importantes. Des subventions du Conseil Départemental et du Conseil Régional ont déjà été attribuées, mais pour compléter le financement de ces travaux, un appel à la générosité va être lancé dans les prochaines semaines afin de faire les travaux à l'automne 2019.
Et nous allons le faire par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.
Vos dons ouvriront droit à une **réduction d'impôts à hauteur de 66 %.**
Les modalités seront précisées dans une brochure disponible en Mairie, sur les sites de la Commune ou de la Fondation du Patrimoine.
A bientôt pour cette opération de soutien.

Luc CHARDRONNET

CONNAISSEZ-VOUS LES AMIS DES COMBES ?

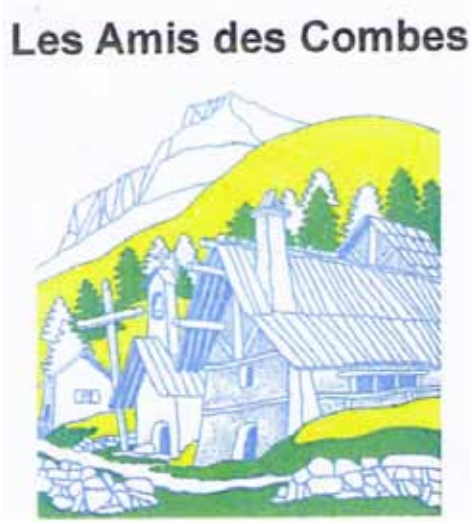

C'est en 1974 que l'Association des Amis des Combes a été fondée à l'initiative d'anciens de l'ASB. (L'Association Ste Barbe louait et restaurait le Presbytère depuis 1963). Dans cette association évoluaient encore des mineurs descendus de Puy Saint André aux mines de charbon de Gardanne , après l'incendie ravageur de 1927.
L'Association les Amis des Combes, forte d'une vingtaine de membres, propriétaires de chalets et sympathisants, souhaitait se mettre au service des habitants des Combes en réalisant des travaux d'intérêt collectif et voulait protéger et valoriser le vallon des Combes , encouragés par les derniers bergers d'estives.
Ainsi, l'association des Amis des Combes a, bénévolement, réalisé un nouveau captage d'eau pour alimenter les fontaines, remplaçant l'ancien, disparu depuis longtemps. Dans cet esprit tous les membres ont participé largement à la restauration et à l'entretien de la chapelle Saint Roch, à la réouverture de certains sentiers, et à la gestion de la forêt.
Dans un souci de protection de la nature, les Amis des Combes ont émis auprès de l'Administration concernée de sérieux doutes sur les projets d'aménagements du fond du vallon des Combes et ont agi contre le projet des 12 remontées mécaniques prévues autour des Partias et sur le versant sud du Prorel.
L'Association a joué et joue encore un rôle éducatif et social auprès de nombreux jeunes qui viennent découvrir la montagne d'été comme d'hiver tout en travaillant bénévolement.
A cet effet, un petit remonte-pente installé sous le hameau des Combes, a permis d'initier aux joies du ski de nombreux jeunes souvent issus de quartiers « pas faciles » . Après ces activités, les jeunes et les moins jeunes se retrouvaient le soir pour des « veillées » chantantes et animées.
Depuis sa fondation, en 1974 , l' Association des Amis des Combes fonctionne sous la présidence de Lucien Agresti en respectant scrupuleusement la règlementation en vigueur : Assemblée générale annuelle, compte-rendu d'activité, validation du budget, tout étant mentionné dans le cahier de l'Association déposé en Mairie.
Actuellement les Amis des Combes comptent 35 membres versant 5€ de cotisation annuelle.
Il faut aussi dire que l'Association fonctionne en étroite collaboration avec la LPO gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des Partias : participation matérielle à la fête annuelle, entretien du site, plantations, comptage des oiseaux.
Et si les membres fondateurs vieillissent, la relève voit le jour.
Et pourquoi pas vous ? L'Association des Amis des Combes est ouverte à tous.
Contact : Lucien Agresti - lucien.agesti@laposte.net

Denis et Nicole HEDE

ÇA BOUGE À PUY SAINT ANDRÉ

avec Les Frairies

Cette année 2018, c'est avec pas moins de 16 évènements (dont un annulé) que nous avons tenté de vous distraire, de créer des échanges entre tous les hameaux, et nous sommes toujours ravis de voir les sourires s'épanouir sur les visages lors des fêtes !

En 2019, surtout n'hésitez pas à nous contacter par mail : **lesfrairies@gmail.com** ou tel : **06 74 44 26 43** ou sur facebook pour donner un coup de main, même si ce n'est qu'une fois de temps en temps !

Voilà donc une première ébauche des projets à venir. *

> 18 JANVIER : Veillée - JEUX de société chez les Poinsonnet au Chef-lieu

> 8 FEVRIER : Veillée - CONTES à « La coule douce » à Puy Chalvin.

> 24 FEVRIER : LE CARNAVAL avec maquillage, vente de pain du four banal et nous espérons une petite Batucada

> 9 MARS : Un super LOTO à la Maison de la Géologie avec des gros lots super !

> SAMEDI 27 AVRIL : Du CAFE-THEATRE en soirée au chef-lieu.

> 19 MAI : Un VIDE- GRENIER ET TROC DE PLANTES avec vente de pain du four de Pierre feu

> 23 JUIN : La participation à LA FETE DES PARTIAS avec des animations surprises

> 14 JUILLET « pétillant » : bien sûr à Pierre feu avec vente de pain du four banal

> SEPTEMBRE : Une FETE DE L'AUTOMNE au chef-lieu avec pizzas au four banal

> OCTOBRE : LE PARCOURS SPORTIF (avec un super soleil !)

> 24 NOVEMBRE : LA ST ANDRE avec suite de l'expo- four et autres surprises...

*(*Sous réserve de modifications à venir)*

BIENVENUE

Toute l'équipe municipale, ainsi que tout le personnel communal souhaite la bienvenue à **Pascale KOLLER** qui nous a rejoint au mois de décembre pour assurer une mission d'encadrement et d'accompagnement des enfants de l'école du Pinet. Elle remplace Choé De Bal qui est partie au Club Med... pour y travailler bien sûr ;-)

Tous nos remerciements à Chloé pour son énergie et sa joie de vivre !

LA PETITE MINUTE CULTURELLE PROPOSÉES PAR LES FRAIRIES

texte aux participants lu lors de la Fête St André.

«André, dont le prénom en grec signifie « homme » (Andros), est le frère jumeau de Simon. Ils sont nés à Béthsaïde en Galilée, sur les bords du lac de Tibériade où ils exerçaient le métier de pêcheurs. André, disciple de Saint Jean Baptiste, suivit le Christ lorsque son maître le lui désigna, disant « Voici l'Agneau de Dieu ». André présenta son frère Simon à Jésus, Le Christ vint et leur dit « Suivez-moi et je vous ferais pêcheurs d'hommes ». Le Christ rebaptisa Simon : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirais mon église » !
Après la Pentecôte, André fut chargé d'évangéliser les rives de la Mer Noire, la région du Danube, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, la Crimée, Byzance et l'Achaïe .
A Patras menacé du supplice de la croix, André disait : « Si je craignais ce supplice, je ne prêcherais point la grandeur de la Croix». Il choisit donc le martyre « Ce supplice est l'objet de mes désirs. Mes souffrances dureront peu, les vôtres dureront éternellement, si vous ne croyez en Jésus-Christ ».
Il fut lié à une croix d'une forme particulière, en X, appelée depuis "Croix de Saint-André".
En effet, le Saint avait supplié le Seigneur de le laisser mourir sur la Croix, subissant les mêmes tourments que ce dernier.
Saint Pierre et Saint André sont frères de sang. L'un est considéré comme fondateur de l'Église de Rome (Église occidentale), l'autre comme fondateur de l'Église de Constantinople (Église orientale).
Saint André est fêté le 30 novembre.
Il est le Patron des pêcheurs, des poissonniers, des cordiers et des amoureux car il est invoqué par les femmes qui cherchent un mari ou veulent devenir mères.
Pour finir, quelques dictons de nos campagnes.

A La st André, la terre retournée, le blé semé, il peut neiger
A La st André berger ne doit plus rien garder
A La st Martin, l'hiver est en chemin, à La st André il est acheminé
A La st André la nuit l'emporte sur le jour qui suit
Il faut semer le seigle à La st André, car il ne sort qu'à Noël arrivé
Neige de st André peut durer cent jours
Baiser de La st André peut faire un beau bébé»

LA FÊTE DE ST ROCH

Plusieurs propriétaires de chalets d'alpage du hameau des Combes ont souhaité faire revivre la traditionnelle messe et fête autour de la chapelle dédiée à St Roch et à cette occasion ont donné naissance à l'association « Autour de St Roch ». Et depuis, pour la St Roch : C'est la fête aux Combes.
Cette chapelle construite en 1718, a fêté cette année son tricentenaire et l'association s'est investie pour célébrer cet évènement. Décorée, pomponnée durant tout l'été, elle n'était pas peu fière de fêter son anniversaire à l'instar de sa grande sœur la collégiale de Briançon. Eh oui ! Elles sont jumelles, sinon par la taille, du moins par le poids des ans.
La journée a débuté par une sortie découverte orchestrée par Vanessa Fine de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) permettant aux participants attentifs d'enrichir leur connaissance sur la flore et la faune locale. Promenade récompensée par une dizaine de vautours fauves et un aigle

royal qui se sont donnés en spectacle.
Les Briançonneurs étaient de la fête, et le son sorti de leurs impressionnants instruments dans ce cadre magnifique a très fortement marqué les esprits. Plusieurs randonneurs surpris par ce spectacle inattendu ont fait une petite pause avant de s'élancer vers la réserve naturelle des Partias.
Le père Jean Michel Bardet qui célèbre chaque année cette messe, fut accompagné par quelques aubades des Cors des Alpes devant un auditoire attentif et charmé par cet accompagnement inhabituel.
Distribué par plusieurs personnes costumées d'époque, un apéritif gracieusement offert à tous, a permis de patienter en attendant la fin de cuisson d'un Méchoui. Les Briançonneurs ont poursuivis leurs musiques traditionnelles et ont permis à tous les volontaires d'essayer leurs instruments. Rares sont ceux qui ont réussi à faire jaillir un quelconque son.
L'après-midi a été consacrée aux activités de jeux de boules, et de chasse au trésor. Cette journée a également été marquée par les interventions et récits historiques de Philippe Delmas (conférencier à Briançon).
Une petite exposition de quarante photos anciennes des Combes a suscité beaucoup de curiosité. Beaucoup ont pu découvrir les nombreux chalets existants aux Combes pour la plupart entièrement ruinés aujourd'hui. Certains ont pu reconnaitre différentes personnes, leurs parents ou grands-parents dans leur jeunesse et activités agricoles.
Toutes nos félicitations aux organisateurs pour cette journée conviviale et festive, parfaitement réussie et un grand merci à tous ceux qui y ont contribués.

Gérard BARNEOUD-ARNOULET

A noter dans votre agenda :
la date du 17 août pour l'année 2019.

ÇA BOUGE À PUY SAINT ANDRÉ

EVENEMENTS EXCEPTIONNELS À PSA, SUR LE DOMAINE SKIABLE DE SERRE CHEVALIER...

Crédit video : Pierre Cepi

Pierre Vaultier installe des modules éphémères au sommet de la commune pour le tournage d'une vidéo.

photo : AgentspecialJazzinoff

Les musiciens de l'Altitude Jazz Festival sur l'aire de pique-nique du Prorel.

ÇA BOUGE AUSSI A L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE

Toute l'école va partir en **classe de découverte** du 29 avril au 3 mai à Lyon. Au programme, la découverte de la ville de Lugdunum au musée des Confluences. Le programme permettra une découverte des différents aspects de la ville ! Le musée de l'Imprimerie , l'Institut Lumière, la maison des Canuts, une croisière sur la Saône et le Rhône.
Un travail particulier sera mené au musée de la Résistance et de la déportation de Lyon. Nous avons touché une subvention de 2000 € de la part des la Fédération Nationale André Maginot pour notre voyage.
Des parents d'élèves nous accompagneront.
Les 23 élèves de la classe des CE2-CM prépare **une pièce de théâtre le Tribunal des Contes**. Elle sera jouée dans le Briançonnais début juin.
Le 19 janvier, les deux classes se sont rendues au collège des Garcins pour visiter **une exposition de reproductions d'oeuvres du Louvre.**

AU FAIT,... SAVEZ-VOUS VRAIMENT COMMENT FONCTIONNE VOTRE COMMUNE ?

L'engagement de chaque citoyen est essentiel, à toutes les étapes de notre vie quotidienne.
Les incompréhensions sont pourtant nombreuses. Elles peuvent freiner les échanges entre habitants et limiter le pouvoir du «Faire ensemble» ! Elles trouvent souvent leur source dans notre manque d'information.

Alors cette année, nous avons décidé de vous inviter à participer à des ateliers au cours desquels nous, élus, bénévoles engagés, ou citoyens discrets, pourront partager nos connaissances sur le fonctionnement et la gestion de la commune de Puy-Saint-André.

Nous aborderons ensemble tout ce qui doit être mis en oeuvre pour faire fonctionner la commune, les cadres dans lequel elle doit s'inscrire, et le rôle de chacun (équipes administratives, équipes techniques, élus, habitants permanents ou saisonniers, visiteurs,...).

NOTEZ BIEN LES DATES RETENUES

ATELIER N°1 : Jeudi 21 Mars à 18h30
à La Maison de la Géologie

ATELIER N°2: Jeudi 25 Avril à 18h30
à La Salle des Associations au Chef Lieu

ATELIER N°3 : Jeudi 13 Juin à 18h30
à La Maison de la Géologie

BIENS VACANTS

Sans titre, ni maître

La problématique du foncier est essentielle dans les projets communaux ou privés, dans la vie du Plan Local d'Urbanisme, de l'activité agricole mais aussi de la sécurité des citoyens (risque d'incendie, d'éboulement...).
Puy-Saint-André comme toutes les communes du territoire est concernée. Avec l'aide de la SAFER, ce travail a pu être mené dans plusieurs communes du territoire.
Dans notre commune, ce sont plusieurs centaines d'hectares abandonnés et sans propriétaire depuis plus de 30 ans. Deux procédures encadrées par la loi permettent aux personnes susceptibles de revendiquer la propriété, de se manifester auprès de la mairie en présentant un titre de propriété.
A l'issue de ces procédures, la commune devient propriétaire de ces parcelles et peut les mettre à disposition de projets communaux ou privés.
La loi prévoit une restitution ou indemnisation en cas d'apport ultérieur de titre de propriété. Concernant Puy Saint André, une procédure a été lancée il y a deux ans pour une cinquantaine d'hectares (sur plusieurs centaines d'hectares recencés). Cela a permis à deux familles, grâce à la démarche de la commune, de devenir propriétaires.
La deuxième procédure se termine le 15 mai 2019. N'hésitez pas à venir consulter en Mairie (ainsi que sur www.puysaintadandre.fr les parcelles concernées et surtout à vous faire connaître auprès des services municipaux si vous êtes concernés par l'un ou plusieurs d'entre elles. Nous sommes à votre disposition pour étudier ensemble les démarches à accomplir.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

« Mal orienté, de trop forte intensité, trop longtemps allumé, l'éclairage de nos communes peut directement nuire à la biodiversité mais également au bien-être et à la santé des riverains. »
C'est par ces termes que François Baroin, Président des maires de France débute son éditorial.
En octobre 2010, la municipalité avait fait un premier test d'extinction de l'éclairage public à Puy Chalvin de minuit à 5h du matin, qui a donné satisfaction et qui devait être étendu à l'ensemble du territoire communal. Quelques personnes du village s'y étaient opposées. Certaines nous ont d'ailleurs confié qu'elles avaient initialement compris, qu'il était question d'éteindre toute la nuit...
Depuis « près de 12000 communes en France ont déjà mis en place une extension partielle (horaires ou zones) ou totale, en milieu de nuit, sans augmentation de délits et avec de nombreux bénéfices. Les services de police ou gendarmerie constatent même une diminution des incivilités et de la vitesse des véhicules. » (Page 9 Association des Maires de France).
C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a souhaité mettre en place cette disposition d'extinction qui est effective depuis le mois de novembre, en étant conscient de l'insatisfaction de certains et des difficultés de changer d'habitude.
Localement, les communes de Val des prés, Cervières, la Salle les Alpes, Saint Chaffrey, l'Argentière la Bessée ont déjà sauté le pas et d'autres communes du territoire l'envisagent.
Nous vous invitons à lire le document de l'Association des Maires de France, répertoriant les enjeux et les bénéfices attendus qui est consultable à l'accueil de la Mairie.

Parallèlement et précédemment à cette démarche, des dysfonctionnements de cet éclairage géré par le SiEpB(Syndicat Intercommunal Eclairage public) ont été décelés (mauvais réglage horaires et/ou extinction totale sur certains hameaux). Ils sont en cours de réglage par le prestataire SUDATI, avec, entre autres, le changement d'horloges astronomiques obsolètes.
Espérons que nous y « verrons clair » sous peu avec un service adapté et de qualité !

ÇA COULE DE SOURCE

La rubrique de l'eau

Certains d'entre vous ont reçu un courrier de la Mairie vous informant que vous avez été choisis pour l'installation d'un compteur d'eau individuel.
Comme nous l'avions annoncé pendant les diverses réunions publiques nous allons procéder à une installation test chez les abonnés où la pose est la plus facile (peu ou pas de modifications de plomberie). Cela représente environ 70 abonnés choisis dans différents secteurs de la commune (lotissements du Villaret, du Clos du Vas, de Champ Guy)
Le reste des installations sera effectué avant la fin de 2019 afin que l'ensemble de la commune soit équipé pour démarrer la facturation au compteur dès le 1er janvier 2020, je rappelle que la double facturation au forfait et au réel est interdite par la loi, il faut donc que l'ensemble de la commune soit équipé.
Il faut bien noter que ceci ne change rien dans la gestion et l'exploitation du réseau d'eau potable qui reste de la compétence de la commune. Le transfert de celle-ci vers la communauté de commune ne sera effectif « peut-être » qu'en 2026. A noter que le transfert pourrait éventuellement être mis en place avant cette date en fonction des décisions du futur conseil municipal.
De plus, nous cherchons actuellement à prendre en charge le relevé des compteurs qui s'effectuera par télé relève ainsi que la facturation ce qui donnera à la commune la compétence sur l'ensemble de la chaine de production et de consommation de l'eau potable. Pour ce faire, il reste encore quelques incertitudes à lever.
Actuellement, la connaissance du réseau, son exploitation, les recherches et réparations des fuites, la relève des différents débits des ouvrages existants est complètement maitrisée par notre commune. Pour revenir également sur le problème des émissions d'ondes électromagnétiques ou de radiofréquence, le compteur n'émettra que pendant une fraction de seconde une puissance de 0.02W, comparé à un téléphone portable, quasiment 500 fois plus en permanence, un four à microonde, le Bluetooth, le Wifi etc…
Nous espérons avoir répondu à toutes vos attentes.

LE RÔLE DE L'ASA DES CANAUX

L'ASA des canaux de PUY ST ANDRE est chargée d'entretenir les canaux porteurs de la commune. Ils servent à l'irrigation de vos jardins. Mais pas seulement ! Ils permettent également de limiter les risques d'inondation ou de glissement de terrain lors de forts épisodes pluvieux. Ils font en outre partie de notre patrimoine à tous ! A ce titre des travaux sont exécutés tous les ans par les bénévoles de l'ASA : Curage du canal du moulin, construction d'un regard, pose de 2 vannes sur le canal de la cime, corvées annuelles,… Ces travaux sont financés par la redevance annuelle à laquelle nous sommes tous assujettis, jardiniers ou pas ! Quelques habitants refusent encore de la payer. Ils pénalisent les efforts de l'ASA. Nous espérons à travers cet article qu'ils comprendront nos intérêts communs à entretenir les canaux et retrouveront l'envie d'y contribuer !

Les membres du CONSEIL SYNDICAL

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Du nouveau pour les Hauts-Alpins
Depuis le 17 novembre 2018, 100% des habitants des Hautes-Alpes peuvent trier 100 % de leurs emballages en plastique !
Le département est l'un des dix nouveaux départements à développer l'extension des consignes de tri. L'objectif ? Trier et recycler davantage d'emballages en plastique et réduire l'enfouissement des ordures ménagères.
Cette simplification du geste de tri permettra de poursuivre la dynamique engagée sur les performances de tri (89 kg d'emballages et de papiers triés par habitant dans les Hautes-Alpes en 2017 contre 70 kg au niveau national).
Aujourd'hui, ce sont 24 millions de Français au total qui peuvent trier tous leurs emballages, sans exception.
Prévue à l'horizon 2022, la généralisation des nouvelles consignes de tri sur l'ensemble du territoire national permettra à tous les français d'appliquer les mêmes gestes de tri.

Un nouveau centre de tri
Inauguré le 9 novembre dernier, le nouveau centre de tri de Véolia à Manosque a été modernisé et dispose de nouveaux équipements : chaîne de tri, trieurs optiques et séparateurs balistiques.
Il reçoit les emballages ménagers de 364 000 habitants, issus du 05 et du 04, mais aussi de 31 communes du 83 et du 84. Des visites du site seront proposées aux agents et à la population pour découvrir les coulisses du tri.

De nouveaux équipements
Pour faire face à l'augmentation des volumes d'emballages dans les bacs de tri, la CCB a augmenté le volume utile des contenants de 15 % ces 3 dernières années et prévoit de les augmenter d'autant dans les 2 ans. De nouveaux dispositifs semi-enterrés (DSE) seront installés pour absorber les tonnages supplémentaires. Progressivement l'ensemble des contenants de tri sera équipé des nouvelles consignes.
Il est également prévu d'assurer un suivi journalier du taux de remplissage des DSE pour augmenter les fréquences de collecte en cas de besoin.

Voir flyer CCB encarté dans cette gazette.

SE DÉPLACER SANS VOITURE

Les hameaux de Puy Saint André, éloignés de la ville centre, des commerces, des collèges et des lycées, des lieux de travail, des services publics, ... sont le règne des automobilistes !
Petit à petit, l'équipe municipale a mis en place une offre de déplacement alternative multiple.
Le Clos du Vas et Pierrefeu sont désormais desservis par le **Flexi'TUB**, extension du réseau TUB qui s'adapte à vos horaires et à vos fréquences de trajet. Malgré un départ très discret, le service commence à séduire quelques habitants et 202 trajets ont été effectués en 2018 ! Nous avons donc décider de le maintenir en 2019.
Au Chef Lieu, **la navette du marché** enregistre 9 passagers abonnés et en moyenne entre 4 et 5 passagers chaque mercredi.
Autre nouveauté : **la navette du repas de Noël** a connu un vif succès avec 12 passagers inscrits !
Un vrai bonheur au regard des émissions de CO_2 ainsi «évitées» ainsi qu'à la joie de «faire ensemble» de ses passagers.
Autre possibilité ouverte à tous : **les transports scolaires** ! Chaque jour, tous les matins et tous les soirs en période scolaire, vous pouvez emprunter les transports scolaires. Il est vrai que le trajet proposé à 4 € est dissuasif, mais il faut savoir que les moins de 22 ans, les minimas sociaux et les plus de 70 ans peuvent bénéficier d'un tarif réduit à 1 € !
Nous avons recensé toute l'offre de déplacement, ses tarifs, ses trajets et ses modalités sur **www.puysaintandre.fr**

TEMOIGNAGE
«Le bus à la demande est très pratique, il suffit de téléphoner à l'avance pour réserver ses trajets vers Briancon (zone sud et Sainte Catherine).
Grâce à ce service, nous avons pu bénéficier d' une aide a domicile pour s'occuper de notre fille handicapée.
La personne habitant Briançon et n'ayant pas le permis, cette embauche n'aurait pas été possible sans l'existence de ce service.
Le système est fiable et fonctionne très bien.
Nous vous le recommandons et espérons que vous serez nombreux à l'utiliser afin que ce service perdure.»

Isabelle et Laurent (Clos du Vas)

REVUE DE TRAVAUX

réalisés par le service technique avec Davy et Greg

Réparation de l'évacuation de la fontaine du Chef Lieu

Recherche de fuite

Finitions murales de la salle polyvalente

Puits perdus du Clos du Vas

Abri bus et local technique au Clos du Vas

Puy Chalvin : volet d'un appartement de l'ancienne école

RENOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Fin 2013, grâce à des subventions de la Région (Programme AGIR), l'équipe municipale engageait les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie pour en faire un appartement communal. Par la suite, c'est le Four Banal situé en sous sol du bâtiment qui a été rénové pour les fêtes du village.

Sur la gazette de juillet nous montrions la rénovation énergétique de l'ancienne école de Puy Chalvin, qui abrite 2 logements communaux. Ces travaux d'économie d'énergie ont été subventionnés à hauteur de 80 % par le Pays Grand Briançonnais (PETR) dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Des travaux complémentaires pourront permettre la création d'un nouvel appartement communal.

Dans cette continuité de projet, les travaux de réhabilitation énergétique ont été réalisés dans l'ancienne école du chef lieu. 90 % d'aides financières ont été obtenues pour le changement de certaines huisseries, isolation intérieure de la salle polyvalente et de la bibliothèque et isolation des combles. Ce bâtiment abrite aussi 2 logements communaux. Les combles pourront accueillir 2 nouveaux logements à terme. Ces aides à 90 % ont permis aussi de changer la «vieille» chaudière de la Kimpina (ancienne cure du village à vocation sociale). Après 45 années de bons et loyaux services, il devenait urgent d'envisager son remplacement...

Avec ces différents travaux, c'est l'ensemble des bâtiments publics communaux, qui, en 6 ans, auront bénéficié de travaux d'ampleur, sans emprunt, ni augmentation des impôts locaux, permettant ainsi de lutter contre la précarité énergétique de nos locataires...

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

DP 14/2018
Emmanuel POUS
Le Chef-lieu
Remplacement d'une porte d'entrée
Accordée le 11 Juillet 2018

DP 15/2018
Eric LO CICERO
Le Chef-lieu
Installation d'une serre et construction d'un abri à matériel
Accordée le 10 Août 2018

DP 16/2018
Jean-Pierre FOLLIOT
Le Villaret
Remplacement d'un crépi par du bardage mélèze sur un mur de soutènement
Accordée le 06 Août 2018

DP 17/2018
Georgette CECCALDI
Les Combes
Reconstruction d'un mur de soutènement existant
Accordée le 04 Septembre 2018

DP 18/2018
Laurent HARDY
Le Chef-lieu
Rénovation d'un cabanon existant et modifications de façades
Accordée le 17 Août 2018

DP 19/2018
Commune de Puy St André
Le Chef-lieu
Travaux d'isolation thermique de l'ancienne école
Accordée le 03 Septembre 2018

DP 20/2018
SCV DOMAINE SKIABLE
Brame Fam
Implantation d'une éolienne
Accordée le 04 Octobre 2018

DP 21/2018
Karine VANDEWALLE
Pierre-Feu
Rénovation d'une bâtisse existante
Accordée le 22 Octobre 2018

DP 22/2018
Aymeric LENNE
Le Chef-lieu
Réfection d'une terrasse et construction d'un escalier extérieur
Accordée le 06 Novembre 2018

DP 23/2018
Josette ROUJAS
Pierre-Feu
Pose d'une isolation par l'extérieur et réfection d'une clôture
Accordée le 1er Octobre 2018

DP 24/2018
Pierre GENESSI
Le Clos du Vas
Réfection de toiture avec remplacement du shingle par des bacs acier
Accordée le 1er Octobre 2018

DP 25/2018
Denis GASTALDI
Pierre-feu
Pose en façade de panneaux photovoltaïques
Accordée le 09 Octobre 2018

DP 26/2018
Roland NIKSARLIAN
Le Clos du Vas
Pose en toiture de panneaux photovoltaïques
Accordée le 04 Décembre 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 04/2018
Aurélie DEFAUX
Impasse du Guy
Construction d'un garage enterré et réalisation d'une clôture
Accordé le 09 Juillet 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

PC 02/2016 Modificatif n°1
Nicholas KENNEDY
Le Villaret
Construction d'un garage : modification d'une façade
Accordé le 10 Juillet 2018

PERMIS D'AMENAGER

PA 01/2017 Modificatif n°1
SCV Domaine Skiable
Brame Fam
Télésiège du Rocher Blanc : demande d'autorisation de mise en exploitation
Accordé le 04 Décembre 2018

ARRÊTÉS

Arrêté 71/2018 : ARRÊTÉ RÈGLEMENTANT LES COUPURES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PUY ST ANDRÉ
Cet arrêté intervient dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre, il s'agit d'une action volontaire en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

24 SEPTEMBRE 2018

CONVENTION de PARTENARIAT VILLE DE BRIANCON / COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE

Il est décidé de signer une convention de partenariat de visites guidées du patrimoine avec la ville de Briançon pour 5 ans renouvelable 2 fois.

ACQUISITION DE DEUX DEFIBRILLATEURS

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Restenvie pour 3 650 € HT et une maintenance annuelle à 300€ HT
Demande une aide financière à CNP de 1 400€

TAXE DE SEJOUR

Vote des tarifs et modalités de perception

Catégories d'hébergement	Tarifs
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,80 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau de l'article 5, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 3 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

AMELIORATION SYSTEME DE CHAUFFAGE MAISON COMMUNALE « LA KIMPINA »

Chaudière
Signature du devis complémentaire de l'entreprise SAS CHANCEL pour un montant 1 620.00 €HT

APPARTEMENT COMMUNAL ANCIENNE ECOLE CHEF-LIEU / COTE DROIT

Bail de location
D'un commun accord, le bailleur et le locataire ont décidé de signer un nouveau bail, sans le grenier.

RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS

Nouveau périmètre
Extension sur le secteur du Rocher Blanc, pour aller jusqu'au ravin des Clausas.
Déclassement des secteurs de superposition entre la RNR actuelle et le domaine skiable (arrivée du téléski de l'Echauda, piste entre le sommet de Serre-Chevalier et le col de la Ricelle

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Signature des statuts modifiés suite à l'entrée de la Commune de la Grave

RESEAU D'EAU POTABLE

Il est nécessaire de changer, dans un premier temps, 30 vannes individuelles et 3 vannes de sectionnement pour 10 440€HT.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Il est proposé à la SPL que l'association les Frairies bénéficie de ces fonds.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PUY SAINT ANDRE

Approbation de la convention de collaboration entre la BDP et la bibliothèque ainsi que les conventions de bénévolat avec les bénévoles.

BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Annulation délibération 88-2016 Succession Monsieur FERRUS Maximin pour 14 parcelles de 10 981 m^2 au total

ET SI VOUS VENIEZ ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX ?

Petit rappel aux citoyens que vous êtes tous : les conseils municipaux sont des séances publiques auquelles vous pouvez assister !
C'est une excellente façon de suivre la vie de votre commune et, pourquoi pas, de vous engager en posant vos questions en fin de séance pour préparer les projets de demain ou les prochaines délibérations.
Les dates et l'ordre du jour sont annoncés par affichage ou sur le site ***puysaintandre.fr***

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

15 NOVEMBRE 2018

PARTENARIAT VILLE DE BRIANCON / COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE

Devis visites guidées patrimoine printemps 2019 pour 4 circuits à 505 €.

CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET DE LA COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE

Adhésion pour 5 ans

BUDGET PRINCIPAL 2018

Décision modificative n°2 investissement

Dépenses		recettes
chapitre 20 article 2031-123	- 5 000 €	
chapitre 20 article 2031-149	- 28 000 €	
chapitre 204 article 2041581	- 1 500 €	
chapitre 21 article 2135-153	- 10 000 €	
chapitre 23 article 2313-141	- 23 000 €	
chapitre 23 article 2315-10	- 60 000 €	
chapitre 16 article 165	+ 1 500 €	
chapitre 23 article 2313-130	+ 126 0000 €	

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU

Lot 1 charpente /Marché de travaux :
avenant n°1 de moins-value de 1 452.84 € HT ;
Le montant du marché est porté à 53 030.64 €HT.

DOTATION CANTONALE

Demande de subvention travaux de voirie
Solde mandat 2015-2020
Impasse des roches, Goudronnage chef-lieu, Lotissement Champ Guy, bouchage divers
Une partie de la route des Combes 50% de 35 954€HT.

TRANSFERT COMPETENCE EAU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS AU 01 JANVIER 2020

La commune se prononce contre le transfert de la compétence « Eau potable » au profit de la Communauté de Communes du Briançonnais et cela à partir du 1er janvier 2020 et pour la continuité des études.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Signature des statuts modifiés pour activité supplémentaire : l'assainissement

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU
Le dossier de Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie
Ainsi que sur le site de la Mairie

BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Annulation délibération 102.2016
Monsieur BARNEOUD-ROUSSET Jean Laurent Frédéric pour 10 parcelles de 4 337 m^2 au total

6 DECEMBRE 2018

REGIE DE RECETTES

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des secours sur pistes

SECOURS SUR PISTES - SAISON 2018/2019

Tarifs prestations secours

PRESTATIONS SECOURS SUR PISTES SCV	2018-2019
Front Neige - Petits soins - Accompagnement	**43 €**
Scooter	**89 €**
Zone rapprochée	**271 €**
Zone éloignée	**477 €**
Hors piste de proximité	**944 €**
Tarif Horaire machine	**234 €**
Secouriste jour/h	**44 €**
Secouriste nuit/h	**67 €**
Ski de fond	**271 €**
Ski de fond zone éloignée	**477 €**

PRESTATIONS AUTRES PRESTATAIRES	
VSAB POMPIERS entre 8h et 22h (carence ambulances privées)	**226 €**
VSAB POMPIERS entre 22h et 8h (carence ambulances privées)	**288 €**
Hélicoptère SAF/ minute de vol	**56.8 €**
Ambulances Privées :	
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CH Briançon - Ambulance	**165 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CH Briançon - VSL	**97 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM St Chaffrey - Ambulance	**165 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM St Chaffrey - VSL	**97 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM La Salle - Ambulance	**210 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM La Salle - VSL	**115 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM Monetier - Ambulance	**215 €**
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM Monetier - VSL	**120 €**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SECOURS SUR PISTES - SAISON 2018/2019

Tarifs facturation secours

PRESTATIONS SECOURS SUR PISTES SCV	2018-2019
Front Neige - Petits soins - Accompagnement	46 €
Scooter	94 €
Zone rapprochée	287 €
Zone éloignée	506 €
Hors piste de proximité	1 001 €
Tarif Horaire machine	248 €
Secouriste jour/h	47 €
Secouriste nuit/h	71 €
Ski de fond	287 €
Ski de fond zone éloignée	506 €

PRESTATIONS AUTRES PRESTATAIRES	
VSAB POMPIERS entre 8h et 22h (carence ambulances privées)	240 €
VSAB POMPIERS entre 22h et 8h (carence ambulances privées)	305 €
Hélicoptère SAF/ minute de vol	60 €
Ambulances Privées :	
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CH Briançon - Ambulance	175 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CH Briançon - VSL	103 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM St Chaffrey - Ambulance	175 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM St Chaffrey - VSL	103 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM La Salle - Ambulance	223 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM La Salle - VSL	122 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM Monêtier - Ambulance	228 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - CM Monêtier - VSL	127 €

CONVENTION FONCIERE TRIPARTITE COMMUNE, SAFER ET CONSEIL DEPARTEMENTAL

Aides aux acquisitions et aux réserves foncières
il est proposé au conseil municipal de prolonger cette convention de 3 ans par avenant n°1 jusqu'au 31 décembre 2021.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU

Lot 2 menuiserie bois : avenant n°1 de moins-value de 9 270.00€ HT ;
Le montant du marché est porté à 26 400 €HT.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU

Lot 3 cloisons doublage: avenant n°1 de plus-value de 2 158.04 € HT ;
Le montant du marché est porté à 14 079.99 €HT

MISE EN LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL – ANCIENNE MAIRIE

Mise en location à compter du 15 décembre 2018 pour un loyer mensuel de 600 euros au profit de Monsieur BARROYER Thibault et Mademoiselle COULET Charlotte.

BUDGET EAU

Décision modificative n°2 investissement

Dépenses		recettes
chapitre 23-2315 travaux	- 5 500 €	
chapitre 20 -2051 concession et droit	5 500 €	

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU

Electricité
Signature du devis de Roussin Moynier de 4 762.30€HT.

L'intégralité des décisions du Conseil Municipal est consultable en Mairie ou sur www.puysaintandre.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Gaston, Christian, Jean-Philippe SPADONI
né le 23 octobre 2018

DÉCÈS :

Robert PUTRYCZ, décédé le 22 décembre 2018.

par Vanessa FINE - LPO

QUOI DE NEUF aux Partias ?

L'action phare du second semestre 2018 est sans conteste le chantier participatif de plantation de Pin cembro ! Mais ce n'est pas tout... De nombreuses actions de valorisation de la RNR mais aussi d'inventaires et de suivi de la biodiversité ont eu lieu.

Réserve Naturelle Régionale PARTIAS

ZOOM SUR LES INVENTAIRES ET SUIVIS DE LA BIODIVERSITÉ

© Anais MERDRIGNAC

Cette année, la LPO a participé au comptage des chamois sur le massif Pelvoux-Montbrison aux côtés des chasseurs de la commune. 16 chamois ont été recensés sur la réserve !
Des essais de suivi de la faune sauvage par appareils-photos à déclenchement automatique ont été menés, avec de sympathiques clichés à la clé. Malheureusement 2 appareils ont été volés cette année.
Côté flore, un suivi de la végétation des Combes à neige, milieu exposé au changement climatique, a été initié en lien avec le réseau Flore sentinelle, et la population de Potentille du Dauphiné a été finement décrite.
Enfin, dans le cadre de la révision de la RNR, des inventaires botaniques et des papillons de jour ont été menés sur la limite avec Serre-Chevalier.

PERMANENCES AU SOMMET DE SERRE-CHEVALIER

© Audric PETELAZ

La LPO PACA et Serre-Chevalier domaine skiable se sont associés pour valoriser la réserve naturelle régionale des Partias et sa biodiversité alpine pour la première fois cet été 2018. Le sommet de Serre-Chevalier offre un point de vue plongeant sur cet espace naturel protégé. Outre l'exposition à la gare intermédiaire du téléphérique, ce sont les permanences naturalistes au sommet qui ont eu le plus de succès. Elles étaient assurées par deux volontaires en service civique à la LPO (Anaïs et Audric) durant six vendredis. L'objectif était de repérer et d'observer des rapaces (éventuellement des marmottes) avec les visiteurs et leur faire découvrir la RNR en quelques mots. Environ 30 à 70 personnes ont été sensibilisées lors de chacune de ces journées, soit 280 personnes au total. Un projet à maintenir et renforcer pour les années à venir...

LES PARTIAS ASSOCIÉS AU TRICENTENAIRE DE LA CHAPELLE DES COMBES

La LPO PACA a participé à la fête du tricentenaire de la chapelle Saint Roch aux Combes samedi 18 août 2018. Un moment propice pour rencontrer les "gens des Combes" et leur faire découvrir les actions de gestion de la réserve naturelle.
Huit personnes ont pu profiter de la balade de découverte de la RNR et discuter de la gestion forestière, des espèces d'arbres présentes, des actions menées en faveur du Tétras lyre. En guise de bouquet final, une dizaine de vautours fauves et un aigle royal se sont donnés en spectacle ! Durant le reste des festivités, la LPO présentait un panneau illustrant 120 espèces de papillons recensées à ce jour dans la RNR et a pu répondre aux questions variées (le mystère est résolu pour les résidents des Combes : ce sont des hirondelles de rocher qui nichent ici !). Rendez-vous est pris pour revenir l'année prochaine.

DEMANDEZ LE PROGRAMME POUR LE PREMIER SEMESTRE 2019 :

- la réunion du comité consultatif de la RNR le **14 mars**, véritable parlement local regroupant l'ensemble des acteurs de la réserve,
- une animation et sortie nocturne le **samedi 30 mars** à l'occasion de la nuit de la chouette (+ d'infos sur **www.nuitdelachouette.lpo.fr** ,
- et réservez dès à présent la date du **dimanche 23 juin** pour la fête des Partias !

par Vanessa FINE - LPO

QUOI DE NEUF aux Partias ?

Réserve Naturelle Régionale PARTIAS

VÉRITABLE SUCCÈS POUR LE CHANTIER PARTICIPATIF DE PLANTATION DE PIN CEMBRO

Dans le cadre d'une opération visant à restaurer la biodiversité, la LPO PACA et la commune de Puy-Saint-André ont organisé un chantier participatif de plantation de pins cembro en octobre 2018 dans la réserve naturelle. Cette action est menée dans le cadre du programme Nature 2050 porté par la caisse des dépôts et consignation Biodiversité et la compagnie des Alpes et Serre-Chevalier domaine skiable.

L'opération a pour but de diversifier le peuplement de mélèzes par la plantation de Pin cembro en sous bois. Au total 3 000 plants ont été mis en terre sur une surface de 7 hectares. 300 plants ont été marqués et repérés pour effectuer un suivi dans le temps.

Ce chantier éco citoyen a réuni 148 participants dont la moitié venaient du Briançonnais (Puy Saint André 7% + autre Briançonnais 45%), les autres pour 14% du département et 30 % de la région. Quelques personnes (4%) venaient de plus loin (Suisse, Besançon...).

L'équipe de la LPO PACA sur place a été composée de 5 personnes : Vanessa, salariée, Anaïs et Anne en service civique et Jessica et Marie en stage de BTS Gestion et Protection de la Nature.

Plusieurs groupes ont prêté main forte : les agents de la région Sud, les éco délégués et la classe 4ème sportive du collège des Garcin et les partenaires (Serre-Chevalier domaine skiable, compagnie des Alpes, CDC Biodiversité et municipalité de Puy Saint André). Le portage des plants s'est fait en bonne partie grâce aux chevaux de Jean Gabriel et Catherine Ravary du refuge Ricou et aux lamas de Bruno Pratx du bureau des guides de Briançon.

Retrouvez le bilan de l'opération en vidéo sur le site ***http://paca.lpo.fr/partias***

© Jean-Paul Coulomb

FÊTE DE LA SCIENCE À LA MAISON DE LA GÉOLOGIE

Depuis 3 années maintenant, la LPO s'associe au CBGA et d'autres partenaires pour proposer des animations dans le cadre de la fête de la science à l'automne, pour un public plutôt familial. Cette année, en introduction à la plantation de Pin cembro, la LPO proposait un stand de découverte de la dynamique d'évolution de la forêt mélèze puis une conférence sur le mélèze par Brigitte Talon. Plus de 200 personnes y ont participé !

LES PARTIAS PRÊTS POUR L'HIVER GRÂCE AUX BÉNÉVOLES

Les bénévoles LPO ont été très actifs pour effectuer des actions de gestion sur la RNR avec l'équipe de l'antenne de Briançon. Les arbres supports des cordages et fanions matérialisant la zone d'hivernage du Tétras lyre ont été emportés par les importantes avalanches du printemps dernier. Des perches de plus de 4m de haut ont été re plantées, sur lesquelles de nouvelles cordes ont été installées et tendues. Les panneaux d'informations sont également installés en différents points stratégiques. Les Tétras pourront dormir à l'abri cet hiver sans être dérangés.

© Vanessa FINE

ENVIE DE PLUS D'INFO ? DE PARTICIPER ?

Le bilan annuel et beaucoup de nos rapports d'études sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la LPO PACA : http://paca.lpo.fr/partias

Beaucoup de nos actions de gestion de la réserve naturelle des Partias ne seraient pas possibles sans la participation des bénévoles de la LPO, de la commune ou d'ailleurs ! Ces actions sont très variées, allant de l'observation naturaliste au balisage des sentiers, en passant par de petits travaux de maintenance d'infrastructure. N'hésitez pas à contacter l'équipe de la LPO par mail hautes-alpes@lpo.fr ou par téléphone 04.92.21.94.17 pour nous rejoindre !